



Cadre de référence

Ambassadeurs CNFS 2023-2024

Le Consortium national de formation en santé – Volet Université Laurentienne (CNFS–UL) a pour but d’améliorer l’accès à de la formation en français dans diverses disciplines de la santé et de contribuer au développement de la recherche sur la santé des communautés francophones en situation minoritaire et ce, afin d’accroître la présence et l’apport de professionnels de la santé et de chercheurs francophones pour répondre pleinement aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire.

Les ambassadeurs CNFS occupent un rôle important au sein de l’équipe du CNFS. Les ambassadeurs conseillent et représentent le CNFS afin d’assurer une expérience étudiante de haute qualité, du secondaire jusqu’au monde du travail.

Mandat

Les ambassadeurs CNFS ont comme but de conseiller, représenter et appuyer le CNFS–UL. Précisément, le rôle du comité est :

- de conseiller le CNFS–UL sur l’expérience étudiante ;
- de conseiller le CNFS–UL sur les initiatives développées ;
- de représenter le CNFS–UL lors des évènements communautaires ;
- de représenter le CNFS–UL et ses programmes lors des initiatives de recrutement.

Composition du comité

Le CNFS–UL vise à assurer la représentation suivante au sein du groupe des ambassadeurs :

- 2 – baccalauréat en sciences infirmières
- 2 – maîtrise en infirmières praticiennes et infirmiers praticiens
- 2 – maîtrise en orthophonie
- 2 – baccalauréat en service social
- 2 – maîtrise en service social

Durée des fonctions

Les étudiants peuvent occuper un poste au sein du groupe des ambassadeurs pour un maximum de deux ans. Cependant, s'il n'y a pas d'autres candidats, l'étudiant peut être ambassadeur pour une troisième année.

Fréquence de rencontre

En général, le comité aura 7 rencontres formelles par année. Ceci dit, les ambassadeurs seront invités à participer à des événements communautaires et des activités de recrutement au courant de l'année.

Rémunération

1. Les ambassadeurs seront rémunérés 16,55 \$ par heure de travail. Les heures doivent être approuvées par le CNFS-UL.

Critères de sélection

1. Être résident permanent ou avoir sa citoyenneté canadienne;
2. Étudier sur place à l'Université Laurentienne;

3. Étudier dans l'un des programmes soutenus par le CNFS – Université Laurentienne, c'est-à-dire : BSc. Infirmières, M.Sc. Infirmières praticien/ne, BSS Service social, MSS Service Social et M.Sc.S. Orthophonie.

*À NOTER: la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les hommes que les femmes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.